



\*Référence AGE : EAU/AUT/\_\_\_/\_\_\_\_\_

\*

\* Cases réservées à l'Administration

## F-AUT-FG

### Formulaire de demande d'autorisation pour forages géothermiques conformément à la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Les demandes d'autorisation pour les forages géothermiques d'une puissance d'absorption thermique totale des sondes supérieure à 30 kW sont à adresser à l'Administration de l'Environnement, Division des Etablissements Classés, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, conformément à l'art. 7 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

#### Informations à fournir

<b>Emplacement de la l'installation :</b> (consultable sur <a href="http://eau.geoportail.lu">eau.geoportail.lu</a> )	LUREF E :  LUREF N :
<b>Nombre de forages :</b>	
<b>Profondeur du/des forage(s) :</b> (en m)	
<b>Puissance d'absorption thermique totale des sondes :</b> (en kW)	
<b>Volume d'eau glycolée utilisée dans le circuit des sondes :</b> (en L)	
<b>Puissance thermique de la pompe à chaleur :</b> (en kW)	
<b>Nature du liquide caloporteur utilisé dans la pompe à chaleur :</b>	
<b>Nom de l'entreprise de forage :</b>	

#### Indication des objets se situant dans un rayon de 30 mètres autour du/des forage(s)

Objet	Distance (en m)
Fosse septique	
Dépôt de gasoil	
Dépôt de purin / lisier	
Aire de fumier	
Etable, porcherie	
Silo à fourrages verts	
Produits phytosanitaires, pesticides ou engrais	
Atelier de (à préciser) :	
Autre(s) (à préciser) :	

**Pièces à joindre**

<b>Extrait de la carte géologique avec localisation du/des forage(s)</b>	
<b>Indication des couches géologiques atteintes par le/les forage(s)</b>	
<b>Profondeur du/des forage(s) indiquée sur une coupe géologique schématique</b>	
<b>Equipement prévu du/des forage(s)</b>	

**Signature du demandeur**

<b>Signature</b>	
<b>Lieu</b>	
<b>Date</b>	

Le formulaire F-AUT-GEN accompagné du formulaire F-AUT-FG ainsi que les documents et plans (3 exemplaires plus 1 exemplaire supplémentaire pour chaque commune territorialement compétente) sont à envoyer à l'adresse suivante :

**Administration de la gestion de l'eau**  
**Direction**  
**1, avenue du Rock'n'Roll**  
**L-4361 Esch-sur-Alzette**

Le service autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email **autorisations@eau.etat.lu** ou par téléphone au numéro **24556-1**.